

Communiqué de presse

Vénissieux, le 20 mars 2024

Pour diffusion immédiate

Jean-Jacques Charrié-Thollot élu nouveau Président de l'UNICEM Auvergne-Rhône-Alpes



L'élection, qui s'est déroulée le 7 mars dernier à l'occasion de l'Assemblée générale extraordinaire, lui permet de succéder à Jérôme Montané à la présidence de la délégation régionale de l'Union nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction (UNICEM) jusqu'en 2026.

Toute l'équipe de l'UNICEM Auvergne-Rhône-Alpes, et à sa tête son Secrétaire général Dominique Delorme, remercie chaleureusement Jérôme Montané pour son action durant ses quatre années de présidence et ses plus de dix ans à la tête des collèges en charge des activités du béton prêt à l'emploi.

Son investissement sans faille a permis, entre autres, de grands travaux au service des adhérents de l'UNICEM AURA face aux nouveaux enjeux de société tels que la crise de l'énergie ou la gestion de l'eau, sans oublier l'indispensable remobilisation des adhérents lors des deux périodes de confinement imposées durant la crise de la Covid-19.

Jean-Jacques Charrié-Thollot, un professionnel engagé de longue date

Ingénieur diplômé de l'École supérieure de l'Énergie et des Matériaux d'Orléans, Jean-Jacques Charrié-Thollot a débuté son parcours professionnel au sein de la société des carrières Morillon Corvol en 1988, qui deviendra CEMEX en 2005. Il a occupé par la suite la Direction carrière du Groupe Eiffage en Auvergne-Rhône-Alpes en 2009 avant de devenir, depuis 2019 pour le même groupe et la même région, Directeur du Développement des carrières.

En parallèle, son investissement se traduit aussi dans les instances de l'UNICEM depuis plus de 35 ans, avec les fonctions successives d'Administrateur régional, Président de la Charte environnement de l'UNICEM en Rhône-Alpes mais aussi Trésorier national de la fédération. Il a également été élu Vice-président de l'UNICEM Auvergne-Rhône-Alpes en 2017 dans le prolongement de la fusion entre les régions Auvergne et Rhône-Alpes.

Un programme d'actions ambitieux qui s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur

Conscient que les filières des matériaux minéraux sont déjà proactives dans beaucoup de domaines, Jean-Jacques Charrié-Thollot poursuivra les actions engagées par son prédécesseur et veillera à ce que l'UNICEM Auvergne-Rhône-Alpes :

- Continue de répondre aux enjeux imposés par le changement climatique (eau, énergie, décarbonation, économie circulaire, biodiversité) ;
- Poursuive l'accompagnement des entreprises adhérentes en matière de prévention et de bien-être au travail ;
- Renforce la promotion de l'usage des granulats et du béton prêt à l'emploi dans les choix de fabrication ;
- Maintienne des relations constructives avec ses différentes parties prenantes (services de l'État, élus, ONG, monde agricole, fédérations utilisatrices des matériaux minéraux) ;
- Perpétue le rayonnement des métiers des filières UNICEM, en s'appuyant sur les équipes UNICEM Campus de la région, pour susciter des vocations auprès des jeunes.

« Ces actions ne seront possibles qu'en gardant l'état d'esprit constructif et la force du collectif particulièrement présents au sein des entreprises adhérentes de l'UNICEM Auvergne-Rhône-Alpes et auxquels je suis profondément attaché » - **Jean-Jacques Charrié-Thollot, nouveau Président de l'UNICEM Auvergne-Rhône-Alpes**

À propos de l'UNICEM

L'Union nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction (UNICEM) est la fédération regroupant les industries extractives de minéraux (granulats, pierres naturelles, etc.) et les fabricants de matériaux de construction, notamment le béton prêt à l'emploi. Elle représente près de 900 entreprises rassemblant 3 600 sites à travers le territoire, soit 76 % du chiffre d'affaires du secteur, estimé à neuf milliards d'euros. Pour en savoir plus : www.unicem.fr

Pour l'UNICEM Auvergne-Rhône-Alpes

180 entreprises
600 carrières de granulats
300 unités de production de béton prêt à l'emploi
180 plateformes de recyclage
10 000 emplois directs